

Colchimax, comprimé pelliculé sécable – [colchicine, opium (poudre d'), tiémonium (métilsulfate de)]

PUBLIÉ LE 12/02/2025 - MIS À JOUR LE 18/11/2025

TENSION D'APPROVISIONNEMENT 25/11/2024

DCI

Colchicine, opium (poudre d'), tiémonium (métilsulfate de)

Indications

Accès aigu de goutte,

- Prophylaxie des accès aigus de goutte chez le goutteux chronique notamment lors de l'instauration du traitement hypo-uricémiant,
- Autres accès aigus microcristallins : chondrocalcinose et rhumatisme à hydroxyapatite,
- Maladie périodique,
- Maladie de Behçet,
- Traitement de la péricardite aiguë idiopathique en association aux traitements anti-inflammatoires conventionnels (AINS ou corticoïdes) chez les patients présentant un premier épisode de péricardite ou une récurrence (avec CRP anormale), à l'exclusion des péricardites post-opératoires de chirurgie cardiaque.

Laboratoire exploitant

Mayoly Spindler

Observations particulières

- Situation en ville : Tension
- Situation à l'hôpital : Tension
- Disponibilité d'un stock limité de dépannage d'urgence en ville et à l'hôpital
- Mise à disposition exceptionnelle et transitoire d'unités de la spécialité Mise à disposition de boîtes de 30 comprimés de Colchicina Lirca 1mg compresse importés d'Italie



Lettre du laboratoire de juillet 2025 à destination des professionnels de santé et des patients (01/07/2025)

- Information concernant la dispensation de la spécialité importée : ne plus scanner le Datamatrix qui sera progressivement supprimé sur l'ensemble des lots



Lettre d'information du 17/11/2025 destination des grossistes et officinaux (18/11/2025)

- Date de remise à disposition prévue indéterminée

Afin de sécuriser autant que possible la situation en France et de préserver les stocks disponibles, la vente et l'exportation du médicament par les grossistes répartiteurs vers l'étranger est interdite à compter de la publication de cette fiche d'information sur notre site (application de la loi de santé publique 2016-41 publiée au Journal Officiel le 27 janvier 2016 et des dispositions des articles L. 5121-30 et L.5124-17-3 du Code de la Santé Publique).

Cette mesure d'interdiction de vente en dehors du territoire national, ou aux distributeurs en gros à l'exportation, doit être appliquée et respectée jusqu'à la remise à disposition normale du médicament, permettant un approvisionnement continu et approprié du marché national.

- Voir toutes les produits



PUBLIÉ LE 08/01/2026

Colchicine en alternative à Colchimax : un ajustement fin du dosage est indispensable

BON USAGE
RECOMMANDATIONS



PUBLIÉ LE 29/09/2025 - MIS À JOUR LE 08/01/2026

Tensions d'approvisionnement en colchicine : des importations sont en cours

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ
MÉDICAMENTS